

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Numéro : 2025-01

La municipalité de La Macaza désire obtenir des soumissions pour la réalisation de travaux de réfection de chaussée, de ponceaux et de glissières sur le chemin du Pont Couvert. Les travaux incluent, sans toutefois s'y limiter, du déblai d'accotements, du reprofilage/creusage de fossés, du déblai de 1^{re} classe, du revêtement en pierres, du nettoyage et des remplacements de ponceaux transversaux, de rechargement et de glissières de sécurité.

Le Soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis réalisés par la FQM.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des Soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du Conseil de la municipalité, à sa seule discrétion, et la Municipalité ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son Conseil.

Date d'ouverture des soumissions : **« 14 avril 2025 à 11 h 00 »**

Lieu du dépôt des soumissions : **53, rue des Pionniers
La Macaza (Québec) J0T 1R0**

Sont admissibles à soumissionner au présent appel d'offres les Soumissionnaires ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Municipalité dans le cadre du présent appel d'offres, soit l'Accord Québec-Ontario (ACCQO) et l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

Les Soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le site du SEAO. Les frais sont fixés selon la tarification établie par le SEAO. Une garantie de soumission de 10 % du prix soumis doit accompagner la soumission.

Donné à La Macaza, le 26 mars 2025.

Alain Rheault
Directeur général par intérim